

## QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Une association, investie d'une **mission de service public**, qui agit à **l'échelle du département**. Le CAUE a été mis en place à l'initiative du conseil départemental de l'Ain, **il y a plus de 40 ans**, dans le cadre de **la loi sur l'architecture de 1977**.

Son conseil d'administration regroupe des élus, des architectes, des professionnels du cadre de vie, des personnes qualifiées et des adhérents à l'association.

Depuis juillet 2023, **la présidente du CAUE est Patricia CHMARA, conseillère départementale du canton de Châtillon-sur-Chalaronne**, maire adjointe de Montceaux, déléguée à l'urbanisme.

## COMMENT EST FINANÇÉ LE CAUE ?

Le financement du CAUE est principalement assuré par les **recettes provenant d'une taxe départementale** sur les permis de construire, mais aussi des cotisations des membres (communes, intercommunalités, associations, etc.), des subventions et participations financières des collectivités et de l'Etat, des dons et des legs, ou encore des partenariats publics et privés.

## POURQUOI CONSULTER LE CAUE ?

Parce que vous êtes soucieux de la **qualité de votre cadre de vie** et que vous recherchez **une information, une aide** dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage : vous souhaitez bénéficier des **conseils d'un professionnel compétent et indépendant** qui permettront de valoriser votre projet.

## QUAND CONSULTER LE CAUE ?

**Le plus en amont possible**, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation ou aménagement.

*« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »*

*Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, Art. 1*

*« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »*

*Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, Art. 7*



## AU SERVICE DES COLLECTIVITES

- Connaissances et expertise de terrain**, apport de références
- Animation et participation** aux réflexions d'urbanisme
- Diagnostic et analyse des enjeux** urbains, ruraux et paysagers
- Aide à la définition du programme et **analyse des besoins**
- Ateliers partagés** pour la définition de **stratégie territoriale** prospective
- Accompagnement dans le **suivi quotidien des évolutions** du cadre de vie sur le long terme
- Ouverture sur les milieux associatifs et professionnels



## AU SERVICE DES PARTICULIERS

- Conseil gratuit** pour les projets de construction ou de réhabilitation, en vue d'une insertion architecturale, urbaine et paysagère
- Rendez-vous avec un **architecte-conseil sur le terrain**
- Informations et documentation** grâce au centre de ressources
- Fiches conseil** à disposition

## Architecture



## Patrimoine

## Sensibilisation



## Cadre de vie

## Urbanisme



## Espace public

## Matériaux



## Réhabilitation

01 Ain

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain

Le CAUE a pour vocation **la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale** avec pour mission de :

### // CONSEILLER

- **Les particuliers et les collectivités territoriales** dans leurs démarches de construction et d'aménagement :
  - sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
  - sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

### // FORMER

- **Les élus** à la connaissance des territoires et leur évolution ;
- **Les enseignants** qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique ;
- **Les professionnels et les acteurs du cadre de vie**, par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

### // INFORMER // SENSIBILISER

- **Le grand public** à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement - visites, conférences, expositions, publications de vulgarisation - et à l'esprit de participation : débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ain  
34 rue Général Delestraint  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
04 74 21 11 31  
contact@caue-ain.com

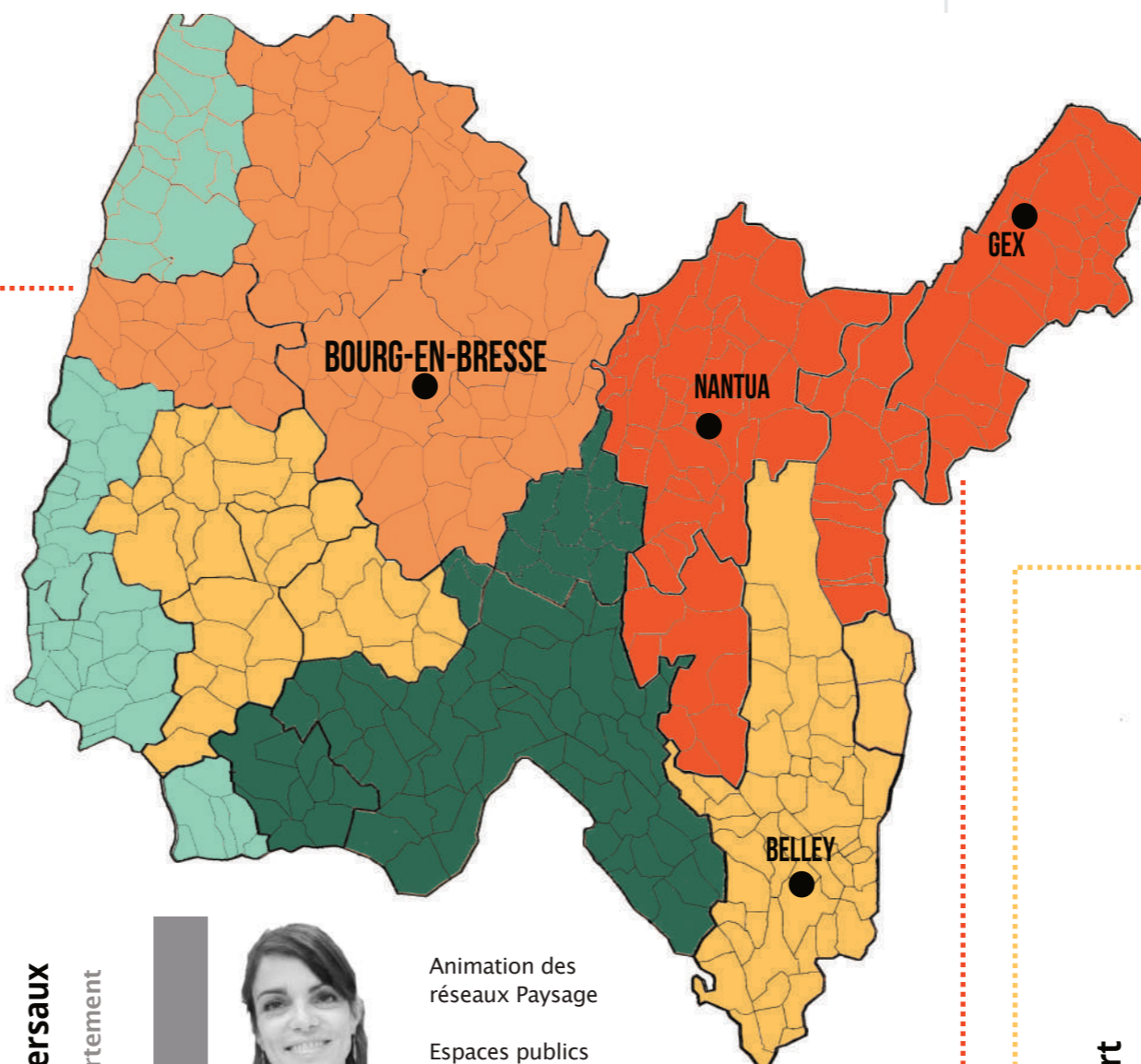


AIN<sup>01</sup>  
le Département





Septembre 2023



**Veyle / Bresse**



92 communes  
2 intercommunalités  
CA Bassin de Bourg-en-Bresse  
CC de la Veyle

**Pauline VIGNON, architecte-conseillère**

**Dombes / Sud Bugey**



81 communes  
3 communautés de communes  
CC Dombes,  
CC Bugey Sud,  
CC Usse et Rhône

**Anne SELVA, architecte-conseillère**

**Côtière / Plaine de l'Ain / Pays du Cerdon**



76 communes  
3 communautés de communes  
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon  
CC Plaine de l'Ain  
CC Côtière à Montluel  
*Référent audiovisuel (photo-video-graphisme)*

**Lucas MAIZERAY, architecte-conseiller**

**Val de Saône / Miribel Plateau**



69 communes  
4 communautés de communes  
CC Bresse et Saône  
CC Val de Saône-Centre  
CC Dombes Saône Vallée  
CC Miribel-Plateau  
*Référent patrimoine sur le département*

**Sylvain PONS, architecte-conseiller**

**Nord Bugey / Pays de Gex**



81 communes  
3 intercommunalités  
CA Haut-Bugey,  
CC Pays Bellegardien,  
CA du Pays de Gex

**Matthieu VIGUIÉ, architecte-conseiller**

**PÔLE CONSEILS ET TERRITOIRE**

*Référent - coordinateur du pôle*

**Les chargés d'études transversaux**

*En appui sur l'ensemble du département*



Animation des réseaux Paysage  
Espaces publics  
Végétalisation

**Barbara FORMEL-YOUSFI, Paysagiste-conseillère**



Conseil aux particuliers  
Urbanisme opérationnel  
pour le département de l'Ain

Pédagogie - Sensibilisation  
Jeune public / scolaires

**Bruno SAVI, architecte-conseiller**



Paysage  
Environnement

Formation - Sensibilisation  
Publics Collectivités / Professionnels

**Lorène JOCTEUR, paysagiste-conseillère**

**PÔLE FORMATION ET SENSIBILISATION**

*Référente - coordinatrice du pôle*

Directeur du CAUE  
Ingénieur - Architecte



**Baptiste MEYRONNEINC**

Secrétaire-comptable  
Référente Ressources Humaines



**Marie-Noëlle GUICHARDON**

Assistante  
Secrétariat - accueil



**Laure PAGANI**

Chargée de communication  
Référente Evènementiel



**Nathalie GRANGE**

Chargée de documentation  
Référente formation



**Nathalie LEQUY**

**PÔLE DIFFUSION ET VALORISATION**

*Référente - coordinatrice du pôle*